



Assèchement des crédits de trésorerie : La sortie de crise s'assombrit

Les alertes sur le crédit court terme se succèdent et rien ne change. La Banque de France vient d'annoncer une baisse globale des crédits bancaires aux entreprises (non financières) en octobre sur un an, et ce pour le deuxième mois consécutif. C'est toujours la **contraction des encours de crédit de trésorerie** (-15,6% contre -14% le mois précédent) qui demeure le plus spectaculaire et le plus inquiétant. Les crédits à l'investissement restent orientés à la hausse même s'il faut noter un ralentissement (+3,6% contre +4,7%). Il y a plus d'un an, le Cerf titrait déjà : « Soutien des banques aux TPE : foutaises ». Et constatait que celles-ci avaient resserré le crédit court terme et notamment supprimé les facilités de caisse. "Un patron qui ne peut financer son quotidien, ne pense plus à des investissements" rappelle Hervé Lambel, porte-parole du Cerf.

Les conséquences économiques et sociales de la suppression des financements de trésorerie sont connues : un nombre record de défaillances d'entreprises établi à 66 000 sur les douze derniers mois (+24%) selon Coface et 509 000 chômeurs de plus en un an (+25,1%). Il faudra des années avant que les entreprises qui ont disparu soient remplacées par d'autres qui fournissent le même niveau d'activité et d'emploi. Avoir laissé disparaître ces TPE-PME simplement parce qu'il leur manquait quelques milliers d'euros en caisse, c'est avoir gaspillé nos chances d'une reprise rapide. Les banques auront donc une part criante de responsabilité dans le niveau faible de croissance des prochaines années d'autant que l'efficacité du plan de relance aura été entravée par leur absence de soutien à l'économie réelle comme elles s'y étaient pourtant engagées. Depuis des mois, le Cerf demande que la priorité soit mise sur la trésorerie car sans financement de l'activité, pas d'entreprises (1) (2).

Les syndicats et organisations patronales ont également leur part de responsabilité dans ce naufrage : ni les uns, ni les autres n'ont anticipé les effets de la crise financière sur l'économie, ni alerté sur ce problème essentiel du financement de l'activité quotidienne, donc de la trésorerie. Les banques ont ainsi eu les mains libres pour couper le robinet du crédit sans que cela déclenche leur hostilité. Une fois la récession installée, les syndicats, trop occupés par la réforme de la représentativité et le sort qui leur sera réservé, ont ressorti leurs vieux slogans et leurs banderoles ignorant que c'est en défendant l'activité et les entreprises que l'on défend le mieux les emplois et le pouvoir d'achat. Quant aux organisations patronales, elles ont longtemps nié l'impact du resserrement du crédit sur le quotidien des TPE-PME : il était alors de bon ton de discourir sur la baisse du carnet de commande et le besoin en fonds propres, ignorant que c'est le manque de liquidités qui empêche justement ces entreprises de consommer, donc de remplir ces fameux carnets de commande, et de financer l'augmentation des fonds propres...

(1) Communiqué du 20 novembre 2009 – Crise économique : vers un sabotage des efforts de relance ?

<http://www.lescreateurs.org/091120-reprise-economique-fragile.pdf>

(2) Communiqué du 30 septembre 2009 – Resserrement du crédit des banques : le Cerf plaide pour des financements alternatifs

<http://www.lescreateurs.org/090930-financements-des-tpe.pdf>

Si vous êtes d'accord avec nos positions, transmettez nos communiqués à votre réseau et à vos élus - maires, députés, sénateurs, conseillers régionaux et généraux

**Si vous voulez soutenir les actions du Cerf, adhérez !
Cotisation 30 € à l'ordre du Cerf.**

Pour se désinscrire, envoyez un fax au : 04 34 09 05 19

Créateurs d'emplois et de richesse de France (Cerf)

1ère plateforme de représentation des Très Petites Entreprises.

Association loi 1901 - 24, avenue Gabriel - 75008 Paris - Tel : 09 51 74 23 73 - www.lescreateurs.org